

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

COMITE NATIONAL DU RASSEMBLEMENT
POUR LE DEVELOPPEMENT

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

DECRET D/2022/ 0405 /PRG/CNRD/SGG

**PORTANT NOMINATION DE HAUTS-CADRES AU MINISTERE DES
INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS**

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION,

Vu la Charte de la Transition ;

Vu la Loi L/2018/025/AN du 03 juillet 2008 portant organisation générale de l'Administration publique ;

Vu la Loi L/2019/0027/AN du 07 juin 2019 portant Statut Général des Agents de l'État ;

Vu l'Ordonnance O/2021/001/PRG/CNRD/SGG du 17 septembre 2021 portant prorogation des Lois nationales, Conventions, Traités et Accords internationaux en vigueur à la date du 05 septembre 2021 ;

Vu le Décret D/2021/220/PRG/SGG du 06 juillet 2021 portant création de l'Agence Routière de Guinée (AGEROUTE-Guinée SA) ;

Vu le Décret D/2021/011/PRG/CNRD/SGG du 08 octobre 2021 portant structure du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2022/0131/PRG/SGG du 03 mars 2022 portant attributions et organisation du ministère des Infrastructures et des Transports ;

Vu le Décret D/2022/0387/PRG/CNRD/SGG du 20 août 2022 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2022/0388/PRG/CNRD/SGG du 20 août 2022 portant remaniement partiel du Gouvernement ;

Vu le Communiqué n° 01 du 05 septembre 2021 portant prise effective du Pouvoir par les Forces de Défense et de Sécurité ;



DECRETE :

Article 1^{er} : Les hauts-cadres dont les prénoms et noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

1. **Directeur Général de l'Agence Routière de Guinée (AGEROUTE-Guinée SA) : Dr Moussa BERETE**, précédemment Chef Consultant en Stratégie Numérique chez Prudex (Atlanta, USA) ;
2. **Directeur Général Adjoint de l'Agence Routière de Guinée (AGEROUTE-Guinée SA) : Monsieur Moussa CAMARA**, Ingénieur-Consultant en Génie-Conseils chez Norda Stelo (Montréal, Québec).

Article 2 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de sa signature, et sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le ... 3⁰ AOÛT 2022



Colonel Mamadi DOUMBOUYA